

## Session budgétaire du 12 juillet 1948

L'an mil neuf cent quarante huit, le douze juillet à quinze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Combrès, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M<sup>r</sup> Allary Jean Louis, Maire.

Étaient présents : M<sup>rs</sup> Philippeau. Ferret. Faure. Chammie. Gralbos. Viollet. Mazière. Bazile. Charbin. Allary.

Absents : M<sup>rs</sup> Campot. Ferret.

### Tirement de crédits :

Le Conseil Municipal, considérant que les crédits prévus au budget primitif de 1948 sont insuffisants pour régler certaines dépenses engagées et non encore payées, et que l'excédent de recettes de l'exercice 1947 ne permet pas de prévoir des crédits supplémentaires à cet objet, décide de prélever sur l'article 2 du Chapitre VIII (Entretien des bâtiments communaux), les sommes suivantes pour être affectées aux dépenses ci-après :

Ch. <u>IX</u> art. 2	fournitures scolaires :	9 200
Ch. <u>X</u> art. 3	aménagement cantine :	2.000
Ch. <u>II</u> art 5	Reliure Etat Civil :	4566

18.766 francs.

Les travaux prévus sur les bâtiments communaux permettent de distraire cette somme de sa destination prévue à l'origine.

### Augmentation du salaire du gérant de la cabine téléphonique :

Le gérant de la cabine téléphonique ayant demandé annuellement par une augmentation de salaire, le Conseil Municipal accepte à délibération l'unanimité cette demande et décide d'appliquer le barème du 27-11-1948 du Complément provisoire de traitement. Cette augmentation aura pour effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 1948 et sera déterminée comme suit : Traitement de base : 3500 francs. Complément provisoire 4630 francs. Ce qui fait un salaire de 11.130 francs.

Cependant cette dépense supplémentaire ne pouvant être portée au budget supplémentaire de 1948 vu la faiblesse de l'excédent de recettes de l'exercice 1947, l'augmentation sera portée au budget primitif de 1949.

### Compte administratif de l'exercice 1947 :

	Recette	Dépense	Excédent par crédits	Excédent de recettes
Section ordinaire	241.212.80	188.801	52.411,80	52.412,80
Section extraordinaire	749	747	2	

Actif:

Excédent de recettes: 52.413, 90

Passif

Dépense engagées pour les services faits pendant les exercices antérieurs qui n'ont pu être liquidés en temps utile: 38.818 francs.

Bureau de Bienfaisance.

Recettes: 2520, 20

Dépense: néant.

Excédent de recettes: 2520, 20

Budget supplémentaire 1948.Recettes: ordinaires  
69.019Extraordinaires  
néantTotal  
69.019Dépense ordinaires  
69.019Extraordinaires  
néantTotal  
69.019Bureau de Bienfaisance:

Recettes: 2520

Dépense: 2520.

Budget supplémentaire du Service Vicinal 1948.

Recettes: 38.737

Dépense: 38.737.

Fait et délibéré à Comblers, le jour mois et an surdits.  
ont signé au registre tous les membres présents.

Alloué      Grelappeux      Faure      Mounier

Fralbourg      Koller      Blazing      Pajuel      Alloué